

**COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes "Norge et Tille"**  
**Séance du 25 février 2021**

*Département de la Côte d'Or*

Date de convocation  
18 février 2021

Date d'affichage  
18 février 2021

Nombre de Conseillers  
En exercice: 14

Présents : 8  
Absents : 6  
Pouvoirs : 0  
Votants : 8

L'an deux mil vingt et un, le jeudi 25 février à 18 h 00 le Bureau de la Communauté de Communes "Norge et Tille" s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Ludovic ROCHETTE, Président.

**Etaient présents :**

Patrick MORELIERE - Philippe MEUNIER – Ludovic ROCHETTE – Martine DEMAURE - Patrice DEMAISON – Claude GUICHET - Nadine MUTIN – Vincent DELATTE.

**Invités :**

Patrick CERDAN (en remplacement de Patricia GOURMAND) et Pierre JOBARD.

**Excusés :** Patricia GOURMAND - Didier MAINGAULT – Frédéric IMBERT – Denis MAILLER – Jacques MEDEAU - Michel LENOIR.

Le président ouvre la séance du Bureau Communautaire.

**AIDES FINANCIERES DANS LE CADRE DU FONDS REGIONAL TERRITORIAL (FRT) (délibération)**

*Vu la délibération 2020-69 du 30 novembre 2020 donnant délégation au bureau communautaire pour l'attribution des aides proposées par le comité de validation FRT*

Suite à la transmission aux membres du bureau communautaire, du compte rendu du comité de validation FRT qui s'est tenu le 12 février 2021, le président rappelle les 3 dossiers étudiés et le principe du règlement mis en place.

Le Bureau, à l'UNANIMITE :

- **DECIDE**, de retenir la proposition d'aides financières au restaurant LE GRILL, à Arc sur Tille, à hauteur de 5 000 € (2 964 € pour soutenir ses besoins en investissement et 2 036 € pour soutenir ses besoins en fonctionnement)
- **DECIDE**, de retenir la proposition d'aides financières à l'entreprise BJM Solutions, à Clénay, à hauteur de 5 000 € pour soutenir ses besoins en investissement
- **CONFIRME** la proposition du comité de ne pas retenir la demande de l'entreprise ORMANSAY. Cette entreprise sera réorientée vers le dispositif de soutien à la création d'entreprise.
- **AUTORISE**, le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier
- **DIT** que les aides seront inscrites du BP 2021
- **AUTORISE** le président à procéder au versement des aides

**QUESTIONS DIVERSES**

M. MAILLER et M. MAINGAULT rejoignent les membres du Bureau après le point concernant les aides financières et n'ont donc pas pu prendre part aux votes.

Différents points sont évoqués mais ne faisant pas l'objet d'une délibération des membres du bureau communautaire.

**Fin de la séance à 18h45**

Le président, Ludovic ROCHETTE

